



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

CAPSULE VIDÉO : MIEUX COMPRENDRE EN 2 MINUTES : LES POLICIERS !



Le 21 février 2020, j'ai transmis un [bulletin spécial](#) avec le titre ci-dessus mentionné. Cette capsule vidéo a suscité beaucoup d'intérêt et a été accueillie positivement dans les réseaux sociaux et commentée par une journaliste qui a participé à des mises en situation d'usage de force la semaine dernière à l'ENPQ. À ce jour, la capsule vidéo a été partagée plus de 16 000 fois.

Extrait du bulletin spécial :

« Les événements qui enclenchent des enquêtes du BEI sont toujours médiatisés et nous retrouvons beaucoup de commentaires là-dessus sur les réseaux sociaux, mais peu de réponses du point de vue policier. Sans avoir la prétention de changer toutes les perceptions négatives, je crois néanmoins qu'il est important de fournir plus d'information sur notre réalité policière sur les différentes plateformes multimédias. Pour ce faire, nous pourrions réaliser une série de capsules vidéo ayant la thématique : **« Mieux comprendre en 2 minutes : les policiers »**.

Étant donné que la question la plus récurrente du public sur les réseaux sociaux et autres plateformes est : « Pourquoi les policiers ne tirent-ils pas simplement dans un bras ou une jambe au lieu de tuer du



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

monde ? », la première capsule vidéo de ce projet-pilote est dédiée à ce sujet. Si sa réception est positive, d'autres capsules vidéo s'en suivront dans le cadre de ce projet. »

Pour la suite du projet-pilote ci-haut mentionné, j'ai rencontré, le mercredi 4 mars 2020, M. Bruno Poulin, expert-conseil en usage de la force de l'ENPQ. L'objectif de cette rencontre était de discuter de la viabilité d'aller de l'avant avec l'ENPQ pour un projet que j'intitule : « **Communication de certaines pratiques policières dans les médias et réseaux sociaux** ». Suivants ces échanges constructifs et positifs, le sujet sera abordé auprès des instances supérieures de l'ENPQ et, de mon côté, j'aborderai notre employeur pour voir s'il y a un intérêt de leur part dans ce projet et d'y participer, le cas échéant.

Jacques Painchaud, LL.M. (droit)
Vice-président à la Discipline et à la déontologie